

Les Oliviers



Hôtellerie de Plein Air

20150 Porto - OTA - Corse du Sud

Tél. : + (33) 04 95 26 14 4 9

Fax : + (33) 04 95 26 12 49

www.camping-oliviers-porto.com

lesoliviersporto@wanadoo.fr

FR/026/10

Nos services :

- Restaurant
- Pizzeria
- Buvette
- Dépôt de pain
- Viennoiseries
- Piscine
- Salle de fitness
- Balnéothérapie
- Sauna
- Hammam
- Jeux d'enfants
- Galerie d'art
- Tennis :half court
- Ping-pong
- Location de frigo
- Glaçons
- Baignade en rivière
- Club de plongée
- Randonnées
- Club enfants
- Escalade
- Visite en bateau

Madame, Monsieur,

Vous trouverez ci-joint, un bulletin de réservation ainsi que les tarifs pour chaque type d'hébergement (camping, chalet, et roulotte bohème).

Prenez soin de lire attentivement le bulletin de réservation pour l'hébergement choisi, ainsi que les conditions de location s'il s'agit d'un chalet ou d'une roulotte bohème.

Avant de réserver, merci de nous contacter par téléphone pour connaître l'état des disponibilités :

- Les locations en chalet, se font du samedi au samedi, du dimanche au dimanche, ou du mercredi au mercredi en haute saison (juillet et août) ; sur les autres mois, vous pouvez arriver le jour de votre choix
- Pour les emplacements tentes, aucun jour n'est imposé.

Vous pouvez régler l'acompte de réservation de différentes façons :

- par chèque bancaire (à l'ordre de : HPA les oliviers)
- par chèques vacances
- par carte de crédit, vente à distance (n° de la carte, date de validité et les 3 chiffres inscrits au dos de votre carte)
- ou par virement bancaire : *Crédit Mutuel - CCM AJACCIO*

2 place du Général de GAULLE

20 000 AJACCIO

Coordonnées bancaire international :

FR76 1027 8079 0600 0200 3704 080 / CMCIFR2A

Vous pouvez nous contacter par téléphone, fax ou mail.

Nous espérons avoir répondu à votre attente. A très bientôt

Meilleures salutations,

Guy LANNOY

Directeur



Hôtellerie de Plein Air Les Oliviers

20150 Porto - OTA - Corse du Sud

Tél. : + (33) 04 95 26 14 49

Fax : + (33) 04 95 26 12 49

www.camping-oliviers-porto.com

lesoliviersporto@wanadoo.fr

Point GPS : N42.26191/E8.71033

CONTRAT DE RESERVATION CHALET

Tout contrat non rempli dans son intégralité sera considéré comme nul

Nom.....Prénom

Adresse:

Code postal.....Ville.....Pays.....

Mobile : E-mail :

Information concernant
Les locataires

Nom Prénom Date de naissance

Nom Prénom

Date de naissance

.....
.....
.....
.....

.....
.....
.....
.....

Confirme la réservation d'un chalet pour adultes et enfants

Senino Scandola Valinco Monte Rosso Girolata 3 chambres Capo d'Orto

Pour la période Du à partir de 16h Au avant 10h

Demande spécifique (sous réserve) :

Tarif du séjour (hors suppléments)

.....

+ 16 € à partir de 4 nuits

Ci-joint un acompte de 50% du montant total du séjour augmenté de 16 € de frais de dossier (à partir de 4 nuits). La réservation n'est effective qu'après notre confirmation par mail ou courrier, à réception de ce bulletin et de l'acompte de réservation. Le solde restant vous sera demandé à l'arrivée ainsi qu'une caution de 250 €. La caution vous sera restituée en fin de séjour, après état des lieux, ou sous huitaine par courrier si le départ se fait en dehors des heures d'ouverture de la réception. Pour tout objet cassé ou manquant, le loueur se réserve le droit de conserver tout ou partie de la caution, de faire effectuer les réparations ou de remplacer les objets et de remettre ensuite au locataire les factures ainsi que la caution amputée des réparations.

- La remise des clés s'effectue de 15h à 19h ou de 16h à 20h30 (juillet/aout), le 1^{er} jour de location.

Nous appeler IMPERATIVEMENT pour nous informer de tout retard éventuel.

- **Le départ doit s'effectuer avant 10h** le dernier jour. Si vous partez très tôt, veuillez en informer la réception et effectuer les modalités de départ la veille au soir. **La caution ne sera restituée que par courrier.**
- Les draps ne sont pas fournis mais vous pouvez en louer à la réception : 10 € la paire
- **EN CAS D'ANNULATION**, voir les conditions : <http://www.camping-oliviers-porto.com/tarifs-10.html> Elle devra être signalée par lettre recommandée. Dans tous les cas, les frais de dossier restent acquis au loueur.

RAPPEL : le short de bain est interdit dans la piscine uniquement slip de bain

Fait à le Signature*

*Merci de noter la mention « Lu et approuvé »